

Bulletin phytosanitaire viticole n° 9 du 6 juillet 2018

Points importants

- 1. Situation actuelle :** Le climat de la dernière semaine fût chaud et ponctué de quelques orages. Ces épisodes pluvieux furent bénéfiques pour les vignes les plus sensibles au sec (sols maigres et plantations). L'avance de 10 à 12 jours sur la norme trentenaire se maintient. Le Chasselas se trouve actuellement au **stade K** selon Baggiolini, Développement des baies (BBCH 75).
- 2. Contrôle de la charge :** La nouaison est relativement faible sur certaines parcelles. Les estimations de récoltes devront dûment être effectuées avant de décharger certaines parcelles.
- 3. Mildiou :** Les conditions actuelles provoquent de nouvelles infections secondaires. Des taches d'huile sporulantes sont fréquemment visibles dans le vignoble. De nombreux symptômes sont observés sur grappe. **Plusieurs infections secondaires sont actuellement en cours. Il convient de maintenir une protection sans faille.** Il est impératif d'observer scrupuleusement [l'index phytosanitaire pour la viticulture 2018](#) et de s'informer de l'état d'avancement des infections sur [Agrométéo](#).
- 4. Oïdium :** Les conditions actuelles ne sont pas favorables à la maladie. De rares symptômes sont observés sur les cépages les plus sensibles. **Nous recommandons de maintenir la lutte à la dose de soufre homologuée en combinaison avec le traitement anti-mildiou.** Contrôlez attentivement vos vignes, notamment la zone des grappes pour éviter d'éventuelles attaques épidémiques.

Phénologie

(Chasselas, Bernex)

Les stades les plus observés sur nos Chasselas de Bernex se trouvent actuellement au **stade K** selon Baggiolini, Développement des baies (BBCH 75).



J : Nouaison

Les ovaires commencent à grossir après la fécondation. Les étamines flétrissent, mais restent souvent fixées à leur point d'attache.

K : Développement des baies (stade petit pois)

Les baies ont atteint la grosseur de plombs de chasse, les grappes commencent à s'incliner vers le bas. Les grappes basculent en position verticale et prennent la forme typique du cépage.

Nous contacter :

Florian Favre
florian.favre@etat.ge.ch
Tel : 022 388 71 71
Mobile : 079 711 45 77

Florent Hugon
hugon@agrigenève.ch
Tel : 022 939 03 15
Mobile : 079 366 32 59

Dominique Fleury
dominique.fleury@etat.ge.ch
Tel : 022 388 71 71
Mobile : 078 670 20 58

Botrytis

Les mesures prophylactiques sont généralement très efficaces à ce stade. Il est important de les mettre en place dès maintenant. Elles permettent de lutter efficacement contre la pourriture grise sans utiliser d'anti-botrytis spécifiques. Ces mesures permettront également de limiter le développement de *D. Suzukii* en période de maturation du raisin.

- I. Limitation de la fumure azotée, bonne gestion de la vigueur.
- II. Effeuille la zone des grappes -> aération maximale. Cette mesure permet également de lutter efficacement contre l'oïdium. Par la suite, une zone des grappes aérée créera un milieu défavorable au développement des mouches du cerisier.
- III. Éliminer les capuchons de floraison (effeuilleuse à jet d'air).

Dans la majorité des cas, un traitement anti-botrytis n'est pas nécessaire. Ceci est le cas dans les parcelles où les mesures prophylactiques ont été dûment appliquées. Dans les parcelles historiquement sensibles où les mesures ci-dessus ne suffisent pas, un traitement à la fermeture sera appliqué cette semaine ou la semaine prochaine. C'est l'application la plus importante à positionner précisément juste avant la fermeture de la grappe (stade L). Prévoir un anti-botrytis spécifique en tenant compte des caractéristiques de la matière active et du maximum d'application autorisée par année. Moduler la stratégie en fonction de la sensibilité du cépage et des risques de résidus. Vu l'importance et le coût de ce traitement, nous vous conseillons d'effectuer une application face par face localisée sur la zone des grappes. Un traitement tardif autour de la véraison n'est pas aussi efficace qu'aux stades K-L. De plus, il entraîne des risques importants de résidus dans les vins. Cette stratégie est donc à proscrire.

Mildiou

Les conditions actuelles provoquent de nouvelles infections secondaires. Des taches d'huile sporulantes sont fréquemment visibles dans le vignoble. De nombreux symptômes sont observés sur grappe. Plusieurs infections secondaires sont actuellement en cours. **Il convient de maintenir une protection sans faille.** Il est impératif d'observer scrupuleusement l'index phytosanitaire pour la viticulture 2018 et de s'informer de l'état d'avancement des infections sur Agrométéo.

La figure ci-dessous (3) présente les infections primaires ayant lieu actuellement. Il s'agit de la station de Lully qui présente la pression la plus importante du canton. Les conditions climatiques chaudes et humides de la semaine dernière ont induit des périodes d'incubations très rapides (< 7 jours). La pression actuelle est forte (jeunes pousses et grappes). Des vignes mal protégées contre la maladie peuvent induire de grosses pertes de récolte. Anticipez les prochaines pluies. La semaine prochaine semble annoncer du temps sec et une baisse de la pression de la maladie fongique.

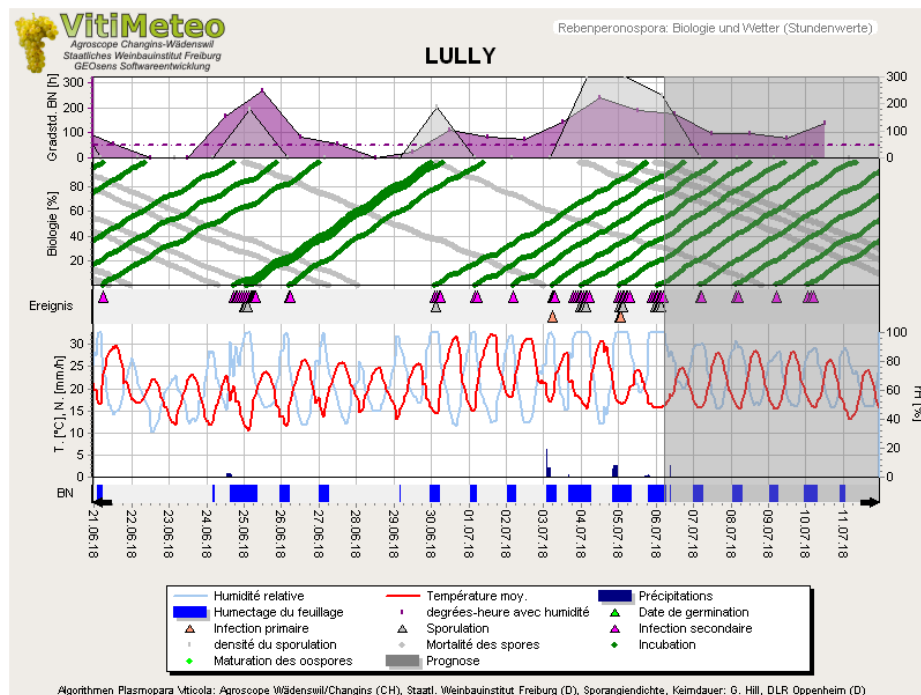


Figure 1: Modélisation mildiou Agrométéo pour la station de Lully en date du 06.07.18

Lutte mildiou

Contact : Cuivre (300-400 g/ha métallique) ou Folpet 2 kg/ha.

Pénétrant et systémique : à utiliser avant une période de précipitation annoncée. **Ecimez vos vignes** avant l'application d'une matière active systémique.

Il est impératif d'observer scrupuleusement l'index phytosanitaire pour la viticulture 2018 et de s'informer de l'état d'avancement des infections en cours sur Agrométéo.

Lutte Bio :

Prévoyez une intervention en début de semaine prochaine avec de la bouillie Bordelaise à la dose de 1.5-2 kg/ha (correspondant à 300-400 g/ha de cuivre métallique). Contrôlez vos parcelles pour éviter une éventuelle apparition épidémique de symptômes. Maintenez un palissage soigné et dégagez partiellement la zone des grappes.

Oïdium

Les conditions actuelles ne sont pas favorables à la maladie. De rares symptômes sont observés sur les cépages les plus sensibles. **Nous recommandons de maintenir la lutte à la dose de soufre homologuée en combinaison avec le traitement anti-mildiou.** Contrôlez attentivement vos vignes, notamment la zone des grappes pour éviter d'éventuelles attaques épidémiques.

La figure 4 (ci-dessous) modélise le risque actuel de l'oidium. C'est la station de la Plaine qui présente actuellement le plus de risque. L'humidité relative (en bleu clair) varie aux alentours de 60 % et les faibles précipitations induisent un risque de plus en plus faible. Les vignes dont la zone des grappes est soigneusement effeuillée permettent également de minimiser la pression de la maladie (univers sec, rayonnement UV, pénétration pph, ...). Très peu de symptômes sont observés dans les zones non traitées. Comme la vigne est dans une période de grande sensibilité face à la maladie, **nous conseillons de maintenir une protection sans faille.**

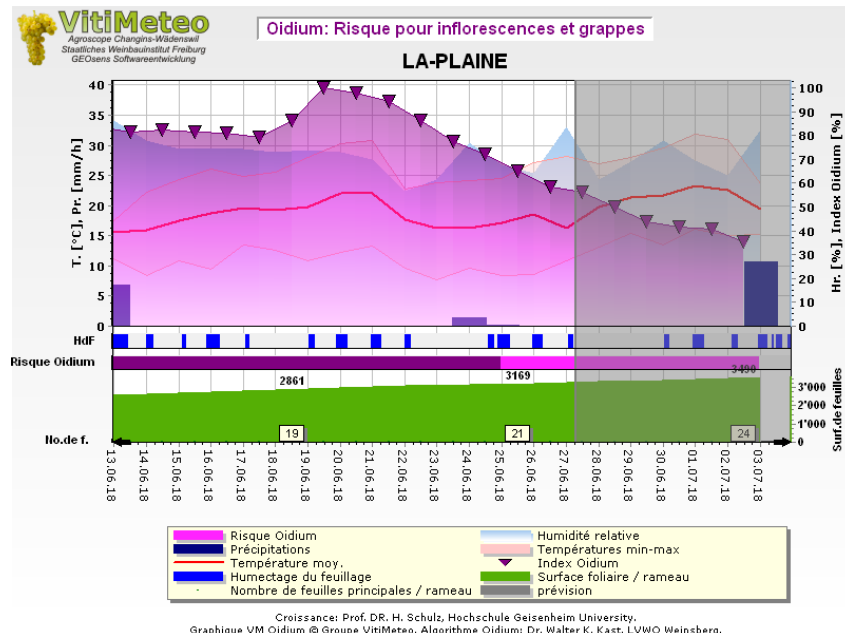


Figure 4 : Modélisation du risque d'attaques d'oidium Agrométéo pour la station de la Plaine en date du 06.07.18

Lutte Oïdium

Contact : Le soufre est utilisé à la dose au stade actuel (4.8-6.4 kg/ha) est actuellement une bonne solution. Le soufre a également un effet curatif. L'intervalle entre deux traitements ne doit pas excéder 10 jours.

Pénétrant et systémiques : à utiliser avant une période de précipitation annoncée. L'intervalle entre deux traitements ne doit pas excéder 12 jours. Alternez les matières actives durant la saison.

En cas d'attaque déclarée : Seul un poudrage au soufre (25Kg/ha) aura un effet curatif et éradiquant. Pour que le soufre soit efficace, choisissez une journée sans vent avec beaucoup de chaleur et de luminosité pour l'application (idéal dans les conditions météo actuelles).

Lutte Bio :

Le soufre utilisé à sa dose maximale au stade actuel (4.8 kg/ha) est actuellement une bonne solution. Le soufre a également un effet curatif. L'intervalle entre deux traitements ne doit pas excéder 10 jours. Contrôlez vos parcelles pour éviter une éventuelle apparition épidémique de symptômes. Maintenez un palissage soigné et dégagez partiellement la zone des grappes.

En parallèle de la lutte classique, les mesures prophylactiques doivent être mises en place le plus vite possible :

- **Aérer la zone des grappes** (microclimat aéré et pénétration des UV, pénétration des produits phytosanitaires)
- **Palissage soigné**

Vers de la grappe

Le vol de 1ère génération est terminé. **Les captures ont été moins intenses que les années précédentes dans les secteurs hors confusion.** Les conditions climatiques chaudes, humides et très changeantes ont amplifié ce phénomène. Les captures réalisées au sein du réseau de piégeage étaient uniquement constituées d'eudémis.

Le vol de seconde génération a démarré la semaine dernière. Les quantités de papillons mesurés en 2018 ne justifient que très rarement une intervention. Consultez scrupuleusement l'index phytosanitaire pour la viticulture 2018. En 2ème génération, le seuil se situe à 5 % de grappes occupées.

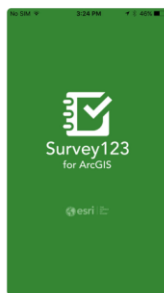
Lutte :

1. En zone sous confusion : aucun traitement insecticide n'est à mettre en place. Les seuils n'ont pas été dépassés dans le réseau de piégeage cantonal.
2. Hors confusion : un traitement insecticide peut être envisagé sur les cépages à grappes compactes. Cependant, même ces zones présentent des pressions du ravageur très faibles.

Rappel et veille phytosanitaire mutualisée

Consulter régulièrement le site www.agrometeo.ch.

La détection précoce des symptômes de maladies/ravageurs est essentielle. Nous comptons sur votre vigilance pour nous annoncer tous les cas suspects.



Afin de nous permettre de suivre précisément l'évolution des maladies, pensez à nous informer de l'apparition de symptômes dans les plus brefs délais. N'hésitez pas à utiliser notre nouveau formulaire de veille phytosanitaire sur Survey 123 for ArcGIS. L'application est disponible sur toutes les plateformes de téléchargement d'application smartphone. Nous vous fournissons le lien du formulaire sur demande, pour garantir une utilisation professionnelle. N'hésitez pas à transmettre cet outil à vos ouvriers/chef de culture. Il est traduit en plusieurs langues.



Afin d'obtenir le droit d'utilisation de l'application, notez le lien suivant dans votre barre de recherche Google, ou flashez le QR code ci-contre.

<https://goo.gl/srWKeV>

QR code à FLASCHER